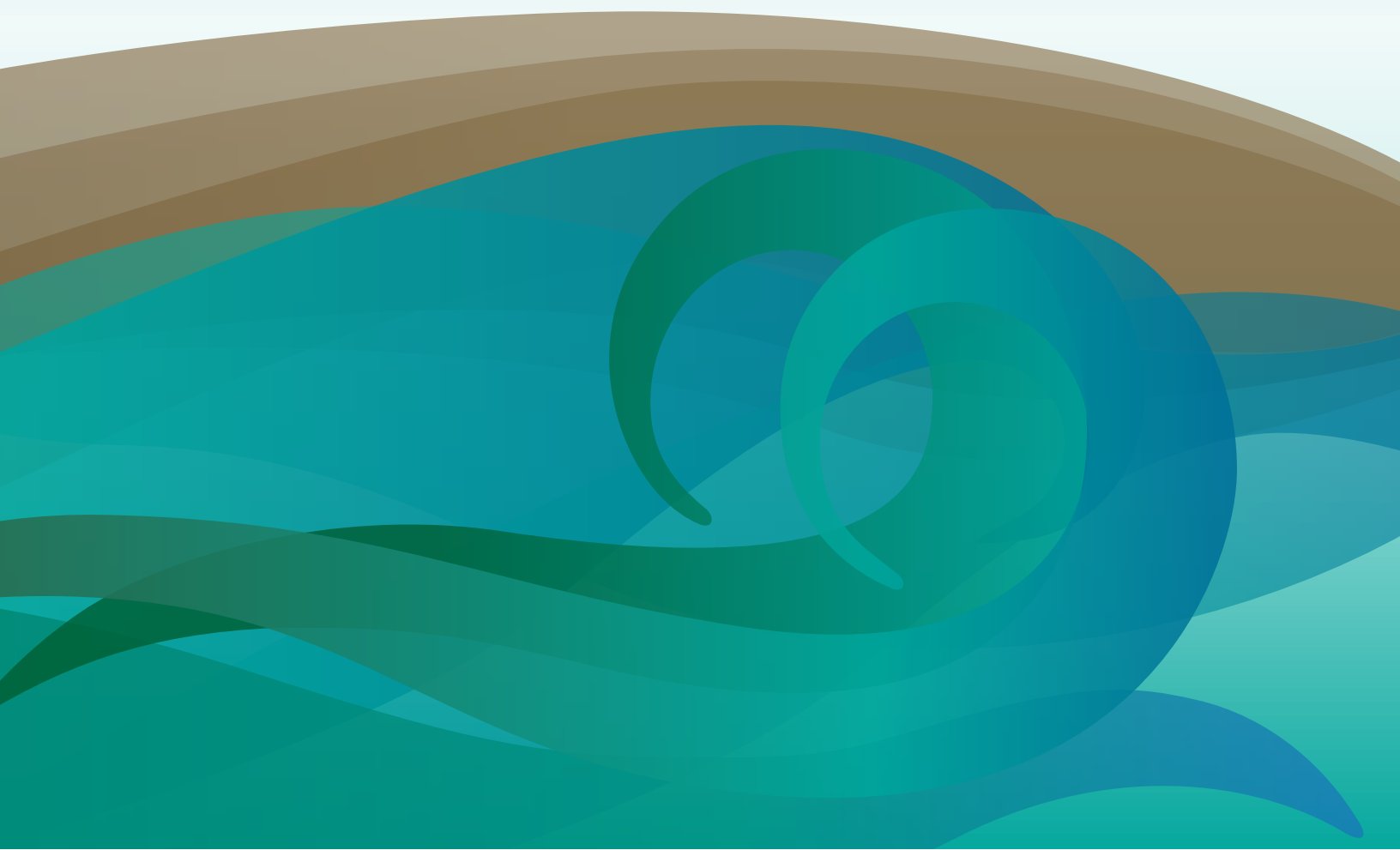


# GUIDE D'ACCRÉDITATION



## GUIDE DU DEMANDEUR



### IMPORTANT :

- Veuillez lire le guide du demandeur avant de remplir le formulaire.
- Veuillez remplir un (1) formulaire pour chaque activité (en lettres moulées si une copie papier du formulaire est soumise).
- Toute demande incomplète ne sera pas considérée et il incombera au demandeur de soumettre l'information manquante.

## Renseignements préliminaires sur le Cadre d'accréditation :

### LEXIQUE

Le présent lexique offre la définition des termes et expressions que le Demandeur rencontrera tout au long de ce rapport.

EXPRESSION	DÉFINITION
Autochtones (Premières nations)	Le nom collectif des gens qui habitaient initialement l'Amérique du Nord ainsi que de leurs descendants. La Constitution canadienne (Loi constitutionnelle de 1982) reconnaît trois groupes de peuples autochtones : les Indiens, les Métis et les Inuits. Ce sont là trois peuples distincts ayant des patrimoines, des langues, des pratiques culturelles et des croyances spirituelles qui leur sont propres. <a href="http://www.aboriginalaffairs.gov.on.ca/francais/faq/glossary.asp">www.aboriginalaffairs.gov.on.ca/francais/faq/glossary.asp</a>
Français, française	Relatif à la langue ou à la culture des Canadiens français en Ontario.
Franco-Ontarien / Franco-Ontarienne	Sont considérées comme francophones de l'Ontario les personnes pour lesquelles la langue maternelle est le français, de même que les personnes pour lesquelles la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais, mais qui ont une bonne connaissance du français comme langue officielle et qui utilisent le français à la maison. <a href="http://www.ofa.gov.on.ca/fr/franco-definition.html">www.ofa.gov.on.ca/fr/franco-definition.html</a>
Francophile	Toute personne non francophone ayant une affinité pour la langue et la culture françaises.
Legs	L'expression fait référence à la transmission de l'héritage culturel et d'effets structurants à long terme.
LGBTQ	Sigle utilisé pour désigner l'ensemble des personnes non strictement hétérosexuelles, en faisant la somme des lesbiennes (L), des hommes homosexuels ou gais (G), des bisexuels (B) et des trans (T). On y inclut de plus en plus fréquemment les personnes se définissant comme queer (Q), voire celles qui « se posent des questions » (Q aussi). <a href="http://www.cestcommeca.net/definon-lgbtq.php">www.cestcommeca.net/definon-lgbtq.php</a>
MREF	Minorités raciales et ethnoculturelles francophones
Patrimoine culturel franco-ontarien	Tout objet ou ensemble, naturel ou culturel, matériel ou immatériel, que la communauté francophone reconnaît pour ses valeurs de témoignage et de mémoire historiques impliquant la nécessité de le protéger, de le conserver, de se l'approprier, de le mettre en valeur et de le transmettre. (Annexe A : Cadre de référence du patrimoine culturel franco-ontarien)
Personnes handicapées	La Loi sur l'équité en matière d'emploi définit les personnes handicapées comme étant des personnes qui ont une déficience durable ou récurrente soit de leurs capacités physiques, mentales ou sensorielles, soit d'ordre psychiatrique ou en matière d'apprentissage et : a) soit qu'elles considèrent qu'elles ont des aptitudes réduites pour exercer un emploi, b) soit qu'elles pensent qu'elles risquent d'être classées dans cette catégorie par leur employeur ou par d'éventuels employeurs en raison d'une telle déficience. <a href="http://www.tbs-sct.gc.ca/pubs_pol/hrpubs/tb_852/cwwed01-fra.asp">www.tbs-sct.gc.ca/pubs_pol/hrpubs/tb_852/cwwed01-fra.asp</a>

# 1. INFORMATIONS SUR LE DEMANDEUR

## 1.1. NOM LÉGAL DU DEMANDEUR

Inscrivez le nom officiel complet du demandeur tel qu'il apparaît sur le document légal d'incorporation puisque le certificat d'accréditation sera à ce nom.

## 1.2. ADRESSE POSTALE

Inscrivez l'adresse postale complète du demandeur. Inscrivez l'adresse civique si l'adresse postale est une case postale.

## 1.3. SITE INTERNET

Seulement si applicable.

## 1.4. CATÉGORIE

Cochez la catégorie qui correspondant au statut du demandeur.

Organisme sans but lucratif :

- L'organisme sans but lucratif est une organisation qui offre des produits ou des services sans faire de bénéfice. Il se consacre en général à des activités visant à apporter des améliorations ou des avantages à une communauté. Il fonctionne avec un conseil d'administration et a des membres. Il est dûment incorporé au niveau provincial ou fédéral selon le cas.

Institution :

- Établissement ou entité fonctionnant sous une identité précise qui est de nature privée, parapublique ou publique et qui agit dans un secteur particulier (éducation, santé, développement économique, environnement, autres)

Groupe communautaire :

- Regroupement de personnes ou de membres qui se consacre généralement à des activités visant à apporter des améliorations ou des avantages à une communauté. Ce groupe n'a pas nécessairement de conseil d'administration et n'est pas dûment incorporé.

Municipalité :

- Entité administrative constituée en vertu d'une loi provinciale pour administrer un territoire délimité et dont les pouvoirs sont exercés par un conseil municipal.

## 1.5. PERSONNE RESPONSABLE

Indiquez le nom de la personne chargée de cette activité et pouvant donner des renseignements détaillés concernant l'activité qui fait l'objet de la demande d'accréditation. Cette personne doit également signer le formulaire de demande d'accréditation au nom du « demandeur ».

## 2. DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

### 2.1 NOM DE L'ACTIVITÉ

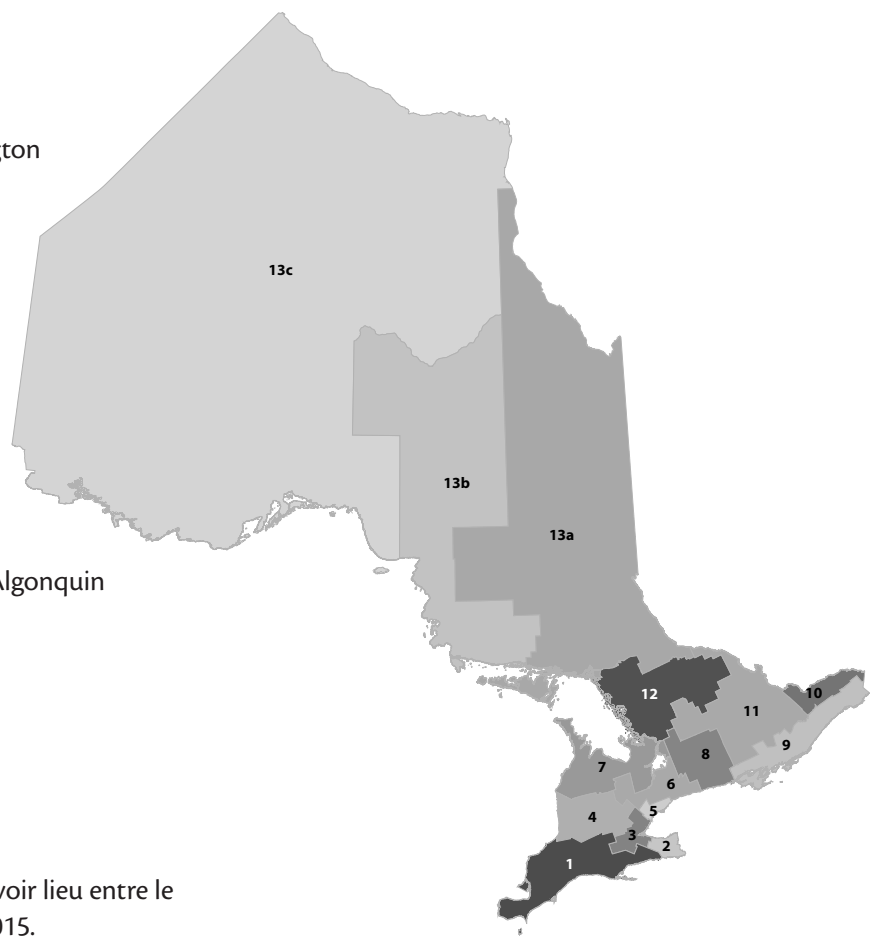
Écrivez le nom officiel donné à votre activité.

### 2.2 RÉGION TOURISTIQUE VISÉE

L'Ontario est divisée en 13 régions touristiques afin d'assurer la coordination et assurer le leadership requis pour contribuer au soutien de régions touristiques concurrentielles et viables. Prière de vous référer à la carte ci-dessous afin d'identifier la ou les région(s) touristique(s) visée(s) par votre activité.

Si votre activité est provinciale, prière de cocher les 13 régions touristiques. Pour effectuer une recherche plus précise, vous pouvez consulter le site internet du Ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport : [www.mtc.gov.on.ca/fr/regions/regions.shtml](http://www.mtc.gov.on.ca/fr/regions/regions.shtml)

- 1- Sud-Ouest
- 2 - Niagara Falls
- 3 - Hamilton, Halton et Brant
- 4 - Huron, Perth, Waterloo, Wellington
- 5 - Grand Toronto
- 6 - York, Durham et Hills of Headwaters
- 7 - Péninsule Bruce, Sud de la baie Georgienne et lac Simcoe
- 8 - Peterborough, Kawartha Lakes et Northumberland
- 9 - Sud-Est
- 10 - Ottawa et Comtés unis de Prescott et Russell
- 11 - Les Hautes-terres
- 12 - Muskoka, Parry Sound et parc Algonquin
- 13 - a. Nord-Est  
b. Centre-Nord  
c. Nord-Ouest



### 2.3 DATE(S) DE L'ACTIVITÉ

Pour être admissible, l'activité doit avoir lieu entre le 1<sup>er</sup> janvier 2013 et le 30 septembre 2015.

Veillez indiquer la date de début et de fin de votre activité.

Si votre activité se déroule en plusieurs segments, ajoutez les dates de début et de fin de tous les segments.

### 2.4 LIEU(X) OÙ SE DÉROULERA L'ACTIVITÉ

Pour être admissible, l'activité doit avoir lieu en Ontario. Veuillez préciser l'endroit ou les endroits où aura lieu l'activité.

## 2.5 NATURE DE L'ACTIVITÉ

Il est important de préciser si :

- L'activité se déroulera dans le cadre d'une activité déjà existante de la programmation régulière du demandeur et qu'une composante 400<sup>e</sup> y sera ajoutée (exemple : festival annuel, gala annuel, etc.).

OU

- L'activité n'existait pas auparavant et sera spécialement conçue et organisée afin de souligner les 400 ans de présence française en Ontario.

## 2.6 DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ ET DE SA COMPOSANTE 400<sup>e</sup>

En 300 mots ou moins, en répondant aux trois (3) sous-questions suivantes, décrivez votre activité et expliquez en détail comment elle soulignera les commémorations des 400 ans de présence française en Ontario.

1. Quelle est l'activité nouvelle ou créée en lien avec les commémorations du 400<sup>e</sup>?
2. Décrivez comment cette activité soulignera les 400 ans de présences françaises.
3. Expliquez le déroulement de l'activité.

# 3. LIENS AVEC LES PRIORITÉS 400<sup>e</sup>

## 3.1 LIEN AVEC LA VISION COMMUNAUTAIRE DU 400<sup>e</sup>

Vision communautaire 400<sup>e</sup> : Les commémorations communautaires des 400 ans de présence française en Ontario sont un témoignage vivant de la contribution de la communauté francophone, de 1610 à ce jour, au sein de tous les secteurs d'activités et de toutes les régions de l'Ontario, et de sa contribution au rayonnement de la francophonie canadienne.

En 200 mots ou moins, en répondant aux deux (2) sous-questions ci-dessous, décrivez comment votre activité cadre avec la vision communautaire du 400<sup>e</sup> ci-dessus.

1. De quelle façon, allez-vous réaliser la vision du 400<sup>e</sup>?
2. Comment cette activité favorisera-t-elle un rayonnement communautaire de votre région?

## 3.2 L'ACTIVITÉ DOIT CADRER SOUS UN OU PLUSIEURS DES VOLET(S) COMMUNAUTAIRE(S) PRIORITAIRE(S) DU 400<sup>e</sup> SUIVANT(S) :

Sélectionnez le ou plusieurs des volets prioritaires communautaires ci-dessous dans lesquels votre activité cadre et en 200 mots ou moins, en répondant aux deux (2) sous-questions ci-dessous expliquez comment pour chacun des volets prioritaires sélectionnés.

1. Votre activité cadre sous quel(s) volet(s)? Pourquoi?
2. Comment votre activité est-elle en lien avec le(s) volet(s) identifié(s)?

## VOLETS PRIORITAIRES 400<sup>e</sup>

### PATRIMOINE

La préservation et surtout la transmission du patrimoine culturel de la francophonie ontarienne est au cœur de la programmation communautaire du 400<sup>e</sup> anniversaire de présence française en Ontario. Elle se veut non seulement un outil de développement du sentiment d'appartenance pour les francophones de l'Ontario, mais également une richesse afin de promouvoir la diversité culturelle et la mémoire collective de l'Ontario dans son ensemble. (Voir Annexe A – Cadre de référence du patrimoine franco-ontarien.)

### TOURISME

La programmation communautaire du 400<sup>e</sup> anniversaire de présence française en Ontario sera un outil de développement touristique local, régional, provincial et national de premier plan.

### ÉDUCATION

La programmation communautaire du 400<sup>e</sup> anniversaire de présence française en Ontario sera un outil de promotion et de transmission de la culture et de l'histoire tout en favorisant la construction identitaire chez la communauté scolaire, de la petite enfance au postsecondaire. La programmation vise également le rayonnement en immersion ainsi que dans les centres de formation pour adultes. Plusieurs moteurs de transmission seront promus dont l'intergénérationnel ainsi que le développement de ressources pédagogiques du 400<sup>e</sup>.

### ARTS ET CULTURE

Toutes les disciplines artistiques et culturelles sont des médiums de transmission par excellence du riche patrimoine culturel de la francophonie ontarienne et doivent être au premier plan des commémorations communautaires du 400<sup>e</sup>, car elles sont accessibles à tous les niveaux. Les stratégies visent l'actualisation du patrimoine par les arts et la culture.

### 3.3 L'ACTIVITÉ REJOINT UN OU PLUSIEURS DES GROUPES CIBLES SUIVANT(S)

Sélectionnez un ou plusieurs des groupes cibles ci-dessous rejoints par votre activités et en 200 mots ou moins, en répondant aux deux (2) sous-questions expliquez comment vous rejoindrez ces groupes.

1. Pourquoi visez-vous cette clientèle?
2. Comment allez-vous rejoindre la clientèle identifiée?
  - Public général (s'adresse à tous les groupes cibles identifiés)
  - Aînés et retraités
  - Autochtones
  - Femmes
  - Immigrants et nouveaux arrivants
  - Jeunes
  - LGBTQ
  - Personnes ayant des besoins spéciaux

### 3.4 L'ACTIVITÉ SE DÉROULERA

Conformément aux principes du Cadre stratégique communautaire des commémorations des 400 ans de présence française en Ontario, le demandeur doit démontrer comment l'activité sera accessible pour la communauté anglophone et quelles mesures seront prises pour s'en assurer.

Indiquez dans quelle(s) langue(s) se déroulera l'activité :

- seulement en français
- seulement en anglais
- dans les deux langues officielles (anglais et français)
- autre(s) : \_\_\_\_\_

En 100 mots ou moins, expliquez comment vous ferez la promotion de l'activité proposée afin de favoriser la participation de la majorité anglophone.

## 4. PARTENAIRES

### 4.1 L'ACTIVITÉ SERA FAITE EN PARTENARIAT?

Conformément aux principes du Cadre stratégique communautaire des commémorations des 400 ans de présence française en Ontario, le demandeur doit démontrer qu'il a au moins un partenaire à la réalisation de son activité conformément à la définition ci-dessous.

Un partenaire est actif au sein des étapes de mise en oeuvre et de livraison d'une activité ou d'un projet, et y investit temps et ressources.

Les lettres d'appui d'appuyeur à l'activité ne seront pas considérées comme preuve d'un partenariat.

Un appuyeur est une référence stratégique quant au bien-fondé et à la pertinence d'une activité ou d'un projet souvent par l'émission d'une lettre d'appui et n'y investit aucun temps ou ressources.

Les demandeurs anglophones doivent avoir au moins un partenaire principal franco-ontarien pour que leur demande soit considérée.

### 4.2 QUI SONT VOS PARTENAIRES?

Il est important de fournir toutes les informations pertinentes pour chaque partenaire et d'expliquer sommairement (100 mots ou moins) le rôle de chacun.

Si vous avez plus de deux (2) partenaires, vous pouvez joindre une page supplémentaire en annexe avec les informations requises.

Il est important de joindre les documents confirmant l'appui de chacun des partenaires identifiés.

Par exemple :

- une lettre officielle,
- une entente signée,
- un courriel officiel,
- un contrat de partenariat, etc.

## 5. RETOMBÉES DE L'ACTIVITÉ

### 5.1 EST-CE QUE L'ACTIVITÉ SE RÉPÈTERA DANS LES PROCHAINES ANNÉES?

Cochez la case correspondante, et si vous avez répondu OUI, expliquez en 100 mots ou moins dans quel(s) cadre(s) votre activité sera répétée.

1. Dans quel(s) cadre(s)? (programmation annuel, projet spécial, à tous les deux ans ou autres, ...)
2. Comment allez-vous maintenir ce nouvel élément à l'intérieur de votre programmation?

### 5.2 EST-CE QUE VOTRE ACTIVITÉ COMPTE LAISSER CERTAIN(S) LEG(S)?

Cochez la case correspondante, et si vous avez répondu OUI, expliquez en 100 mots ou moins quel(s) leg(s) sera/seront laissé(s) par votre activité.

Voici des exemples de legs :

- Aurez-vous une nouvelle infrastructure commémorant les 400 ans de présences françaises?
- Aurez-vous suscité une nouvelle synergie communautaire?
- Aurez-vous favorisé le niveau d'appartenance à la francophonie?

## 6. RÉSULTATS VISÉS

### 6.1 VOTRE ACTIVITÉ RÉPOND-ELLE À UN OU PLUSIEURS DES RÉSULTATS VISÉS CI-DESSOUS?

Cochez le ou les résultat(s) correspondant(s) et sous chacun des résultats visés, expliquez brièvement, en 50 mots ou moins, comment votre activité répond à chacun des résultats sélectionnés.

L'activité doit répondre à au moins un résultat pour la communauté francophone, au moins un résultat pour l'Ontario et au moins un résultat pour le Canada.

Résultats durables pour la communauté francophone

- Développer le leadership et assurer la relève.
- Améliorer la cohésion au sein du milieu associatif (francophone, anglophone et autochtone).
- Élargir et diversifier l'éventail de partenaires.
- Réaliser des activités et des projets visant à assurer le développement à long terme et la pérennité de la francophonie en Ontario (leg).
- Développer le sentiment d'appartenance et la fierté d'être francophone en Ontario et au sein de nos communautés.
- Développer et renforcer le sentiment d'appartenance à l'Ontario français.

Résultats durables pour l'Ontario

- Utiliser et mettre en valeur la richesse du patrimoine culturel francophone afin de rehausser l'identité culturelle et touristique de l'Ontario.
- Reconnaître la diversité en Ontario, et mettre en valeur la contribution des francophones au sein des diverses sphères d'activité (arts, culture, tourisme, patrimoine, économie, éducation, etc.).
- Mettre en valeur l'Ontario dans son ensemble et en particulier toutes les régions et toutes les communautés.
- Reconnaître l'identité d'un Ontarien à l'image de la diversité au sein de la province.
- Renforcer la cohésion sociale.
- Stimuler les retombées économiques en province.
- Sensibiliser la population au fait français et de sa valeur ajoutée.



Résultats durables pour le Canada

- Créer une synergie entre tous les Canadiens, francophones et francophiles.
- Assurer la pérennité et le rayonnement de la francophonie canadienne.
- Renforcer la cohésion sociale afin de bâtir un Canada uni dans sa diversité.
- Devenir une plateforme pour les célébrations du 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada en 2017.

## 7. AUTRE INFORMATION PERTINENTE À L'ACTIVITÉ

Si vous le jugez nécessaire, vous pouvez ajouter toute information additionnelle pertinente à l'activité et dont vous n'avez pas encore traitée dans votre demande d'accréditation.

Par exemple :

- Prévoyez-vous que l'activité prenne de l'expansion?
- Croyez-vous toucher d'autres volets prioritaires ou de nouvelles clientèles lors de la prochaine année?

POUR OBTENIR DE L'AIDE OU POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS,  
VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC :

**Frédérica Dupuis**

Agente de liaison, projet 400<sup>e</sup>  
Assemblée de la francophonie de l'Ontario

Courriel : [liaison400e@monassemblee.ca](mailto:liaison400e@monassemblee.ca)  
Téléphone : 613.744.6649 (poste 31)  
Sans frais : 1 866 596-4692 (poste 31)  
Cellulaire : 613 406-2226

1492B, chemin Star Top  
Ottawa (Ontario) K1B 3W6

**Luc Comeau**

Gestionnaire du projet 400<sup>e</sup>  
Assemblée de la francophonie de l'Ontario

Courriel : [gestionnaire400e@monassemblee.ca](mailto:gestionnaire400e@monassemblee.ca)  
Téléphone : 613.744.6649 (poste 24)  
Sans frais : 1 866 596-4692 (poste 24)  
Cellulaire : 613 676-3543

1492B, chemin Star Top  
Ottawa (Ontario) K1B 3W6